



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2016

Présents : ANDRE Jean-Marc, BONNEFOY Claudie, BOYER Jean-Pierre, BREST Isabelle, CARNAT Benjamin, COSTAGLIOLA DI FIORE Marie-Christine, DELAUP Annie, DUPOUX François, EYNAUD Nicole, GONTERO Sylvie, HAUCOURT Jean-Pierre, JOUVE Bertrand, LEGUAY Gilbert, OLLIVIER Bernard, SEVILLA Françoise

Le point relatif à la Convention pour la requalification urbaine de la traversée du village de Saignon (RD 174) avec le conseil départemental de Vaucluse est reporté à une séance ultérieure du conseil municipal.

1) Modification et approbation des statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon – Version 3

Le conseil municipal approuve la modification des statuts conformément à la loi NOTRE qui impose pour les communautés de communes les compétences suivantes à compter du 1er janvier 2017 :

- actions de développement économique
- collecte et traitement des déchets ménagers
- aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

2) Tarifs des Redevances d'Occupation du Domaine Public 2017

Le conseil municipal décide de fixer à 2,20 € le m² le tarif de la redevance d'occupation du domaine public à compter du 1^{er} janvier 2017.

3) Budget Principal : Engagement et paiement de nouvelles dépenses d'investissement durant la période précédant l'adoption du Budget Primitif 2017

Le conseil municipal approuve l'engagement et le paiement de nouvelles dépenses d'investissement durant la période précédant l'adoption du budget primitif 2017 pour un montant total de 80 000 € répartis comme suit :

- opération 116 voirie chapitre 21 pour 20 000 €
- opération 119 informatique, matériel et mobilier chapitre 21 pour 5 000 €
- opération 126 bâtiments communaux chapitre 21 pour 10 000 €
- opération 144 école Jean Milon chapitre 21 pour 30 000 €
- opération 145 équipement de la médiathèque chapitre 21 pour 5 000 €
- opération 148 traversée du village chapitre 21 pour 10 000 €

4) Programme d'aménagement et de financement actualisé de la place du Hameau Saint Quentin

Le coût estimé des travaux s'élève à 189 370 € HT.

Le conseil municipal vote le plan de financement suivant et sollicite les subventions auprès du conseil régional PACA (PAS), du conseil départemental (FDIE) et de la préfecture de Vaucluse (DETR).

| Prévisionnel de travaux HT | Programme d'Aménagement Solidaire (PAS) | Fonds Départemental d'Intervention pour l'Environnement (FDIE) | Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) | Part communale HT |
|----------------------------|---|--|--|-------------------|
| 189 370 € | 66 932 € | 15 000 € | 66 280 € | 41 158 € |
| 100 % | 35,4 % | 7,9 % | 35,0 % | 21,7 % |

5) Programme de rénovation et de financement actualisé de deux logements communaux situés au-dessus de la maternelle

Le coût estimé des travaux s'élève à 74 324 € HT.

Le conseil municipal vote le plan de financement ci-dessous et sollicite les subventions auprès du conseil régional de PACA (PAS) et de la préfecture de Vaucluse (DETR).

| Prévisionnel de travaux HT | Programme d'Aménagement Solidaire (PAS) | Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) | Part communale HT |
|----------------------------|---|--|-------------------|
| 74 324 € | 22 155 € | 33 445 € | 18 724 € |
| 100 % | 29,8 % | 45,0 % | 25,2 % |

6) Programme de rénovation de l'éclairage Public et de maîtrise de l'énergie 2017

Le coût estimé des travaux s'élève à 39 575 € HT.

Le conseil municipal vote le plan de financement ci-dessous et sollicite les subventions auprès de la préfecture de Vaucluse (SIPL) et du conseil régional de PACA (FRAT).

| Prévisionnel de travaux HT | Soutien à l'investissement public local (SIPL) | Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT) | Part communale HT |
|----------------------------|--|---|-------------------|
| 39 575 € | 19 660 € | 12 000 € | 7 915 € |
| 100 % | 49,7 % | 30,3 % | 20 % |

7) Programme de rénovation et d'extension du réseau de défense contre l'incendie 2017

Conformément à la réglementation en vigueur, le conseil municipal souhaite implanter deux poteaux d'incendie sur la route de Castellet et dans la rue du Quay et renouveler deux poteaux dont le débit est insuffisant et qui sont hors d'usage. Le coût des travaux s'élève à 12 200 € HT.

Le conseil municipal vote le plan de financement suivant et sollicite une subvention auprès de la préfecture de Vaucluse (DETR).

| Prévisionnel de travaux HT | Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) | Part communale HT |
|----------------------------|--|-------------------|
| 12 200 € | 4 270 € | 7 930 € |
| 100 % | 35,0 % | 65,0 % |

Le maire de Saignon

Jean-Pierre HAUCOURT